



Registre Public d'Accessibilité : Collège La Craffe (Nancy)





Introduction

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Ce document donne des informations
sur l'accessibilité de l'établissement.

Les informations sont utiles
pour les personnes en situation de handicap.



Table des matières

Introduction Page 2

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ... Page 2

1. Informations sur l'établissement Page 4

a) Coordonnées Page 4

b) Responsable d'accessibilité Page 4

c) Consultation du registre public
d'accessibilité Page 5

2. Accessibilité de l'établissement Page 6

a) Formation du personnel d'accueil aux
différentes situations de handicap Page 6

b) Matériel adapté Page 7

3. Certaines prestations ne sont pas accessibles Page 8

a) Entrées principale et secondaires (B03/04) . Page 8

b) Étages inférieurs et supérieurs (B03/04) Page 9

c) Escaliers (B03/04) Page 10



1. Informations sur l'établissement

a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : Collège La Craffe (Nancy)
- N° SIRET : 19540106200011
- Adresse : 2 Rue de la Craffe, 54000 Nancy, France
- Gestionnaire : Département de Meurthe et Moselle

b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : Alain MARBOT



- Mail : ce.0540106@ac-nancy-metz.fr



- Téléphone : 03 83 35 38 29



- Nom du contact : Théophile DEMANGEAT



- Mail : tdemangeat@departement54.fr



• Téléphone : 03 83 94 56 74

c) Consultation du registre public d'accessibilité



Accueil



Site Internet



2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.

  Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

  Oui

a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

  Non

Le personnel sera formé.

  Oui



b) Matériel adapté

L'établissement présente du matériel adapté soumis à un contrôle réglementaire.



Non



3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

a) Entrées principale et secondaires (B03/04)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2030



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Non

Commentaires :

- Accès par 4 marches montantes pour l'entrée principale.
- Contournement possible par le portail d'entrée des élèves permettant de rejoindre la cour de l'établissement ainsi que les principaux espaces du collège.
- Entrées secondaires desservant le bâtiment principal et le gymnase présentant toutefois des marches ou ressauts compris entre 5 et 9 cm à franchir.



b) Étages inférieurs et supérieurs (B03/04)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2030



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Non

Commentaires :

- Accès uniquement par des escaliers (absence d'ascenseur).
- Espaces situés sur les niveaux : espaces pédagogiques et sportifs.



c) Escaliers (B03/04)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2027



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Oui

Commentaires :

- Absence de bandes d'éveil à la vigilance en haut des escaliers.
- Absence de contremarches visuellement contrastées.
- Absence de nez de marche antidérapants et contrastés.
- Éclairage insuffisant dans certains escaliers.
- Possibilité d'aide à la mobilité si besoin, sur demande.